

Etats financiers au 31/12/2022

Compte de Résultat

Compte de Résultat ^{1/2}

		31/12/2022
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	
	Production vendue (Biens)	
	Production vendue (Services)	70 000
	Montant net du chiffre d'affaires	70 000
	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges Autres produits	
	Total des produits d'exploitation	70 000
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock	
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock	
	Autres achats et charges externes	4 538
	Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales du personnel Cotisations personnelles de l'exploitant	
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir	885
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant	
	Dotations aux provisions	
	Autres charges	
	Total des charges d'exploitation	5 423
	RESULTAT D'EXPLOITATION	64 577

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		64 577
Opéra-comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré	
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	
	Total des produits financiers	
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement	
	Total des charges financières	
RESULTAT FINANCIER		
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		64 577
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	
	Total des produits exceptionnels	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	
	Total des charges exceptionnelles	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (Bénéfice ou perte)		
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		12 197
TOTAL DES PRODUITS		70 000
TOTAL DES CHARGES		17 620
RESULTAT DE L'EXERCICE		52 380
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) dont produits concernant les entreprises liées (4) dont intérêts concernant les entreprises liées		

Désignation de l'entreprise		SAS A.T.L.A.S CGP		4 Route DES CAVES		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		37190 CHEILLE					
SIRET		9 0 9 6 8 0 2 3 3 0 0 0 1 4					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		11		Durée de l'exercice précédent *			
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31122022			
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	3 77	030	885	2 291	
	Immobilisations financières* (1)	040		042			
	Total I (5)	044	3 77	048	885	2 291	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068		070		
			072	130	074		130
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	76 618	086		76 618	
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	76 748	098		76 748	
	Total général (I + II)	110	79 924	112	885	79 039	
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 000			
	Ecarts de réévaluation	124					
	Réserve légale	126					
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)	131					
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136		52 380			
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
Total I	142		53 380				
Provisions pour risques et charges	Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166					
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169		355		25 659	
Produits constatés d'avance	174						
Total III	176		25 659				
Total général (I + II + III)	180		79 039				
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	3 177	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT



Le Président
P. FROT

A.T.L.A.S CGP
SASU au capital de 1 000 €uros
Siège social : 4 route des Caves, 37190 Cheillé
909 680 233 R.C.S. Tours

PROCES VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE

LE : 30 JUIN 2023

A : 4 ROUTE DES CAVES 37190 CHEILLE

I - A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur Aurélien FROT, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022. La Société est une petite entreprise au sens de l'article L. 123-16 du Code de commerce et est donc dispensée de l'obligation d'établir un rapport de gestion, conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 IV du Code de commerce modifié par la loi n° 2018-727 du 10 août 2018.

II - A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,

PREMIÈRE DÉCISION : APPROBATION DES COMPTES CLOS AU 31 DECEMBRE 2022

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'associé unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DÉCISION : AFFECTATION DU RESULTAT

L'actionnaire unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2022, bénéfice qui s'élève au montant de + 52 380 €uros de la manière suivante :

- | | |
|--|----------------|
| - Bénéfice de l'exercice : | + 52 380€uros |
| - 5% du bénéfice disponible arrondi à l'Euro supérieur, à la réserve légale soit : | + 2 619 €uros |
| - Le solde, soit la somme de
au compte « Autres Réserves » | + 49 761 €uros |

TROISIEME DÉCISION : CONVENTIONS REGLEMENTEE

Néant.

Monsieur Aurélien FROT,
Actionnaire unique


ATLAS CGP
Société par actions simplifiée
Capital : 1.000 €uros
4, Route des Caves - 37190 CHEILLÉ
909 680 233 R.C.S. Tours